

## BULLETIN MENSUEL D'ANALYSE

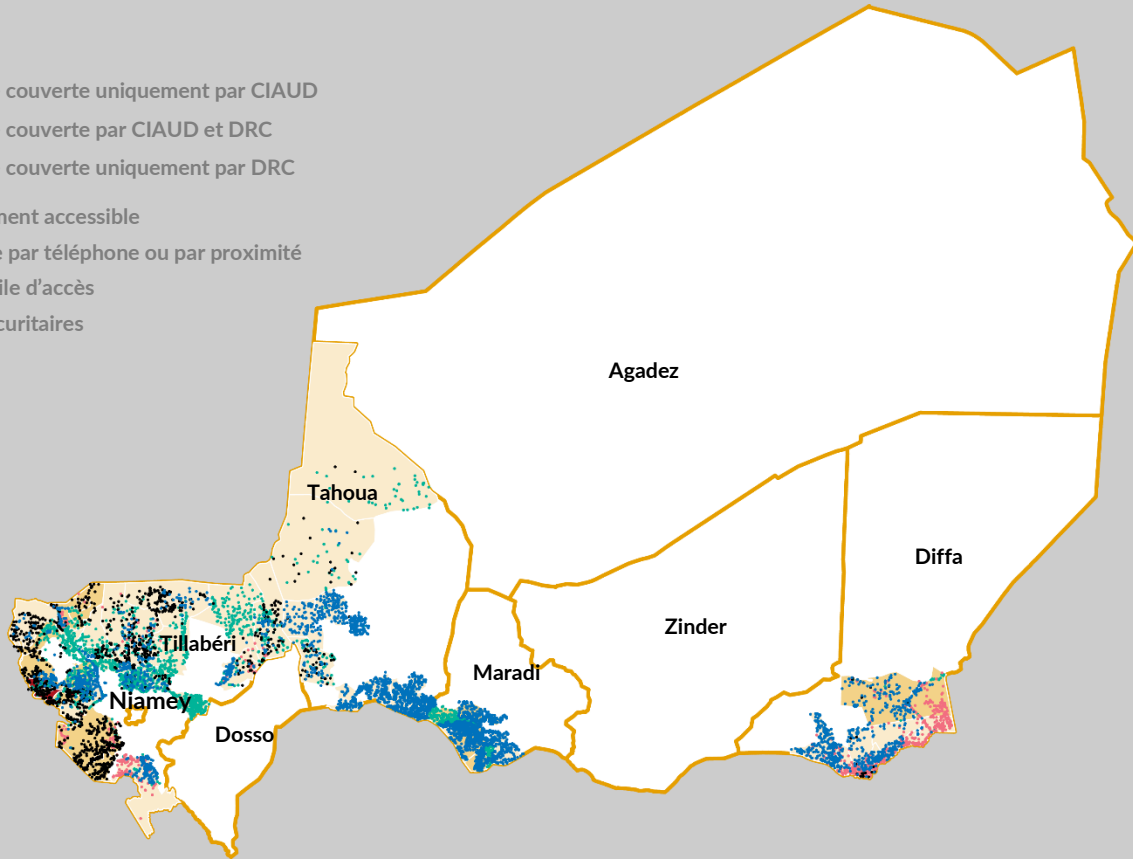
NIGER

RÉGIONS : DIFFA, MARADI, TAHOUA ET TILLABERI

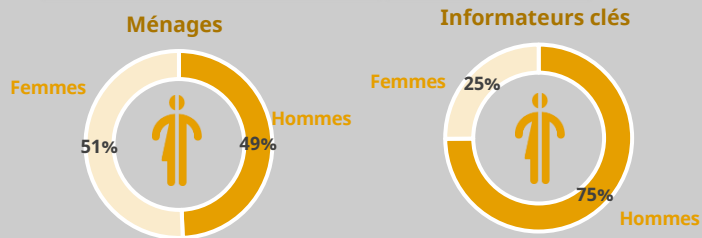
PÉRIODE : SEPTEMBRE 2023

ZONES DE COUVERTURE DE COLLECTE DE DONNÉES

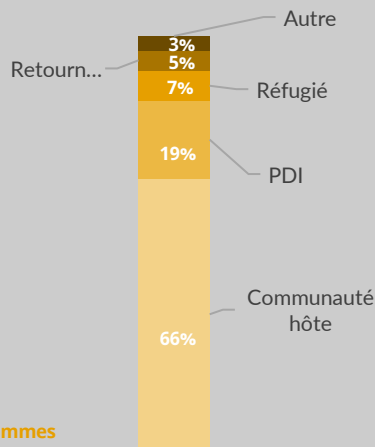
- Commune couverte uniquement par CIAUD
- Commune couverte par CIAUD et DRC
- Commune couverte uniquement par DRC
- Physiquement accessible
- Accessible par téléphone ou par proximité
- Très difficile d'accès
- A défis sécuritaires



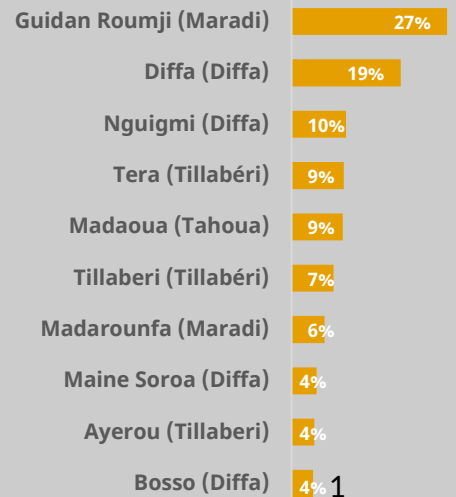
### CHIFFRES CLÉS



### Statut par répondant



### Nombre de répondants par département (Top 10)



Financé par FCDO (Foreign, Commonwealth & Development Office ), co-piloté par HCR et DRC au niveau régional et au niveau pays (Niger-Mali-Burkina Faso-Tchad), le projet de monitoring régional de protection (P21) est un outil inter-agences complémentaire aux autres outils de collecte de données du **monitoring de protection dans les zones affectées par la crise sécuritaire et humanitaire au Niger (collecte d'incident, référencement, sensibilisation, mouvement de population)** et permet de produire des analyses de protection basées sur des données probantes de perception collectées dans quatre régions du Niger (Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri). Les analyses contribuent à la compréhension de l'environnement de protection au Niger et de :

- **Soutenir les acteurs de protection à faire une programmation basée sur des données probantes ;**
- **Contribuer à une meilleure coordination opérationnelle et transfrontalière ;**
- **Contribuer à l'effort de mobilisation de ressources ;**
- **Favoriser un plaidoyer commun pour une meilleure sensibilisation au niveau régional et global sur la crise de déplacement forcé.**



## PRINCIPALES TENDANCES OBSERVEES PAR REGION



La région se distingue par la mise place observée **des groupes d'autodéfense avec au moins 300 membres de la communauté mobilisés à cet effet dans les communes de Safo et Sarkin Yamma. Ils auraient bénéficié d'une formation et d'équipement militaires** suivi par une campagne de collecte de fonds auprès des ménages dans l'objectif disant-ils de s'équiper. Lors des entretiens avec les ménages, le déploiement des groupes d'autodéfense est évoqué avec inquiétude du fait des craintes d'amalgames ou des possibles règlements de compte. Aussi, la tendance sur les enlèvements de personnes contre demande rançons s'est maintenue avec le paiement par les familles de plus de 11 000 000 FCFA à titre de rançons.

### Maradi



Le contexte de protection dans la région a été une fois de plus marqué par le nombre alarmant et croissant des cas d'enlèvement de personnes membre de la communauté contre une demande de rançon. **20 personnes (hommes, femme, filles, garçons), ont été victimes d'enlèvement perpétrés par les bandes armés qui réclament des sommes astronomiques aux familles pour la libération individuelle de chaque cas.** On observe aussi un rebondissement des violences basées sur le genre avec des incidents liés aux agressions physiques/coups blessures exercés sur les femmes/filles (25 cas) et les viols/agressions sexuelles (4 cas).

### Diffa



Au mois de septembre les principales tendances observées dans la région de Tillabéri se caractérisent par des attaques contre les positions militaires dans la zone des trois frontières et les exactions ciblées contre les civiles perpétrées par les groupes armés. **La région s'est illustrée aussi par un nombre toujours élevé de tueries/assassinats des civils. Au moins 15 personnes ont perdu la vie à la suite des attaques des groupes armés. Il faut noter aussi la persistance des risques liés aux engins explosifs (EEI), avec un incident rapporté ayant occasionné la mort de 3 enfants.**

### Tillabéri



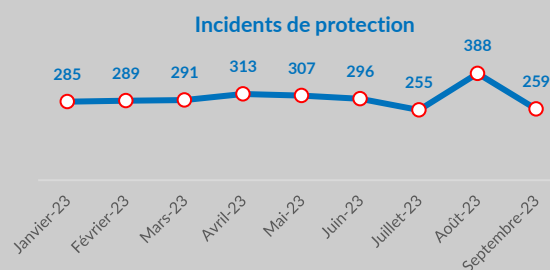
Les tendances observées dans la région se rapportent principalement aux agressions physiques, coups et blessures contre les civils et les extorsions de biens (en espèces et en natures), perpétrés par les groupes armés. **Il ressort également des tensions intercommunautaires entre les éleveurs et les agriculteurs en cette période de fin de saison hivernale avec au moins 6 incidents rapportés par les sources du monitoring, principalement des affrontements avec des pertes en vies humaines.** Il faut noter également une hausse inhabituelle des incidents liés aux enlèvements (6 victimes) et tueries (9 victimes), des membres de la communauté par les groupes armés ce qui entretient la psychose au sein des familles.

### Tahoua



## I. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT DE PROTECTION

Le contexte conjoncturel impliquant la situation sociopolitique et sécuritaire qui prévaut au Niger, depuis les événements du 26 juillet 2023, est lourd de conséquence sur le plan humanitaire et affecte les capacités de résilience des populations. Au cours des entretiens, les informateurs clés affirment constater la réorganisation continue du dispositif de lutte contre les groupes armés, l'impact des sanctions multiples et l'arrêt progressif de plusieurs sources d'assistance humanitaires aux populations vulnérables (distributions de vivres, cash, la prise en charge de cas spécifique etc.).



**Au mois de septembre l'activisme des groupes armés apparaît toujours parmi les principaux facteurs qui influencent l'environnement de protection au sein des communautés. 47% des personnes interrogées au cours de cette période affirment que des incidents sécuritaires et/ou de protection ont été enregistrés dans leurs zones respectives au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête, contre 49% au mois d'août.**

**259 incidents sécuritaires et/ou de protection ont été rapportés par les sources du monitoring de protection au mois de septembre au niveau des quatre régions, contre 388 incidents au mois d'août soit une baisse sensible de 33%. Selon, les résultats des entretiens avec les ménages, la baisse du nombre d'incidents après le pic atteint au mois d'août serait due à la nouvelle dynamique des groupes armés consistant à s'attaquer prioritairement aux positions militaires (Tillabéri, Tahoua), la forte présence des forces de sécurité dans les zones frontalières (Maradi, Diffa), en prévision d'une éventuelle intervention militaires de la CEDEAO et la désertion des populations en mouvement des villages et localités isolées et frontalières accessibles aux incursions des GANE.**

Il faut noter que des incidents perpétrés au cours de cette période, 30% sont relatifs aux atteintes aux droits à la vie et l'intégrité physique (meurtres, enlèvements, violences physiques) ce qui pose des problèmes de protection majeurs au sein des familles touchées (séparations, peurs/psychoses, détresse etc.). Cette situation accentue aussi les restrictions de mobilités des populations dans leur environnement immédiat, pour la recherche de moyens de subsistance, de biens de première nécessité et l'accès aux services sociaux de base.

**Les effets des sanctions économiques de la CEDEAO contre le Niger, ont commencé à se faire sentir véritablement au cours de cette période. Selon les résultats d'entretiens avec les ménages, les biens de première nécessité et les denrées alimentaires (riz, maïs, sorgho, l'huile, sucre etc.), sont devenus rares ou en rupture complète dans les marchés hebdomadaires. Il y ressort également que les prix des denrées disponibles au niveau des points de ravitaillement des communautés (marchés hebdomadaires, commerces locales, chefs-lieux des communes...), ont flambé.**

Selon l'Institut national de la statistique du Niger (source : crise au Niger-analyse préliminaire BM/PAM des impacts-5 octobre 2023), entre fin juillet et fin août, les prix du riz et du sorgho ont augmenté de plus de 16%, suivis par ceux du blé et du maïs (12%), du mil (6,4%) et la viande (5,2%). **Dans ce contexte 73% des personnes interviewées affirment qu'ils ne croient pas à une amélioration à court ou moyen terme de leur condition de vie et de bien-être, tout en mentionnant que les récoltes saisonnières pourraient atténuer modestement la question alimentaire.**



## II. IMPACT DES INCIDENTS SUR LA POPULATION CIVILE

L'activisme des bandes et groupes armés impliquant des exactions multiformes contre les civils constitue la menace la plus aigüe à la protection au sein des communautés. Au mois de septembre, 259 incidents ayant fait plus de 460 victimes/survivants(es) directes ont été rapportés par les sources du monitoring au niveau des quatre régions suivies. **96% des victimes/survivants (es) sont des personnes civiles parmi lesquelles 88% sont adultes et 12% des enfants. Les**

principales typologies d'incidents rapportées au mois de septembre sont entre autres les extorsions de biens 33%, les coups et blessures 20%, les enlèvements 14% etc. (voir graph).

Cette situation constitue l'un des principaux facteurs de dislocations des familles, les mouvements forcés et de vulnérabilités aiguës des communautés, selon les dires des personnes enquêtées lors des entretiens.

Les enlèvements de personnes sont cités parmi les incidents les plus marquants pour les parents directs des victimes du fait des incertitudes sur un éventuel retour en famille et les rumeurs d'exécution de la victime par ces ravisseurs qui suivent juste après l'incident. Il faut noter aussi les appels répétés des ravisseurs aux familles avec menaces de mort faute de paiement de rançons.

**34 cas d'enlèvements d'au moins 45 personnes (hommes, femmes, enfants), ont été rapportés au mois de septembre, dont 20 cas dans la région de Diffa, 7 cas à Maradi, 6 cas à Tahoua et 1 cas à Tillabéri. Les régions de Diffa et Maradi sont principalement concernées par les enlèvements contre demandes de rançons perpétrés par des bandes armées qui opèrent sur la base de motivations économiques.**

Au cours de cette période les familles ont payé plus de 15 millions de FCFA à titre de rançon aux bandes armées pour la libération de leurs proches parents dont 11 000 000 millions payés dans la région de Maradi et plus 4 000 000 millions à Diffa. Lors des entretiens les informateurs clés estiment que plus de 90% des personnes enlevées sont tuées par leurs ravisseurs, seul 5% parviennent à s'échapper et/ou à être libérés contre rançons.



### III. EDUCATION

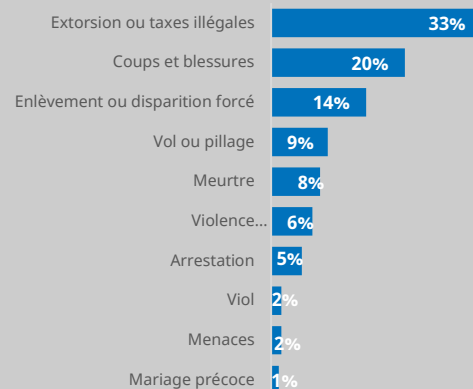
Le mois de septembre marque le début des préparatifs de la rentrée scolaire 2023-2024 et en prélude à cette rentrée, 21% des personnes interviewées affirment que l'environnement scolaire des enfants n'est pas sécurisé. Les raisons avancées sont entre autres les menaces sécuritaires (attaques, enlèvements, agressions etc.), la destruction des infrastructures scolaires par les groupes armés, les intempéries hivernales etc.

**Il ressort des résultats des entretiens avec les informateurs clés que la situation scolaire des enfants est préoccupante d'abord du fait qu'il est observé peu ou pas de dispositions prises pour la réouverture des 958 écoles officiellement fermées pour des raisons sécuritaires au cours de l'année scolaire 2022-2023 au niveau des quatre régions. Il a été relevé également que les activités de réhabilitation ou la construction des classes en paillottes sont laissées à l'initiative des parents d'élèves qui sont davantage occupés par les récoltes saisonnières.**

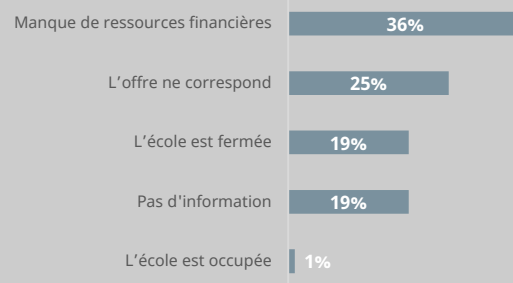
58% des personnes interviewées affirment que le contexte sociopolitique, sécuritaire ainsi que les difficultés économiques des ménages sont autant d'obstacles à la reprise du chemin de l'école des enfants en cette veille de la rentrée. Dans ce contexte 46% des personnes enquêtées estiment qu'il y a des disparités d'accès scolaires entre les filles et garçons. Les enquêtes affirment que dans ce contexte les filles ont moins de chance d'aller à l'école que les garçons pour des raisons liées aux menaces des groupes armés contre l'enseignement scolaire classique, l'utilisation des filles dans les tâches ménagères, la baisse du pouvoir d'achat des familles, la prévalence des mariages d'enfants etc.

39% des ménages enquêtés rapportent la présence d'enfants en âge scolaire qui sont non-scolarisés ou déscolarisés pour les raisons citées plus hauts au sein de leurs ménages respectifs. Le sort de ces enfants est évoqué avec inquiétude sur

#### Principaux incidents de protection



#### Principales raisons de déscolarisation



leur avenir mais aussi sur les risques immédiats auxquels ils sont confrontés (enrôlement volontaire dans le banditisme urbain, recrutement des groupes armés, la délinquance juvéniles etc.).

## VII. DYNAMIQUE DES MOUVEMENTS DE POPULATION

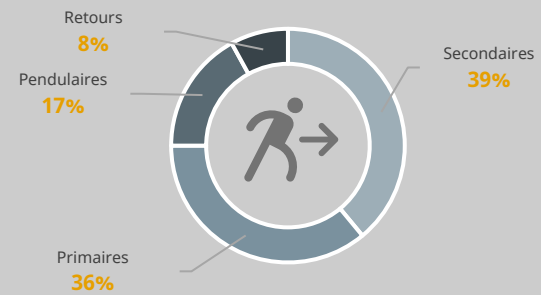
Face au contexte sécuritaire, humanitaire et sociopolitique incertain couplée aux difficultés économiques, les populations sont très souvent contraintes d'effectuer des mouvements soit pour échapper aux menaces sécuritaires soit à la recherche de moyens de subsistance. Au mois de septembre, 19% des personnes enquêtées affirment avoir effectué un déplacement interne. 39% de ces déplacements sont secondaires, 36% primaires, 17% pendulaires et 8% sont des retours dans les zones d'origines.

**Entre autres causes, 51% des mouvements internes sont effectués à la suite d'attaques et/ou crainte d'attaques des groupes armés, 28% du fait des difficultés d'accès aux moyens de subsistances et/ou à l'assistance humanitaire. Lors des entretiens avec les ménages les mouvements de populations sont évoqués parmi les facteurs de vulnérabilité des familles du fait de l'abandon du tout ou une partie des biens et propriétés et la déstabilisation durable des ménages etc.**

L'analyse des données montre une tendance en hausse des mouvements secondaires et pendulaires qui représentent 56% du total des mouvements enregistrés sur la période, contre 36% de mouvements primaires. Ceci serait un indicateur des difficultés que rencontrent les ménages d'accéder aux moyens de subsistance soit avec leur propres moyens ou avec les assistances humanitaires, conduisant à ces mouvements secondaires ou pendulaires.

**Il faut noter aussi que le retour dans les zones d'origines, bien que la tendance soit en légère hausse, représente un danger existentiel pour les familles qui s'y aventurent, selon les dire des informateurs clés lors des entretiens. 90% des retours sont effectués par manque de perspectives et d'alternatives aux difficultés économiques qui conduit les familles à retourner dans leurs zones d'origine dans l'espoir de trouver des moyens de survie dans un environnement qu'elles maîtrisent davantage.**

Typologies de mouvements observés



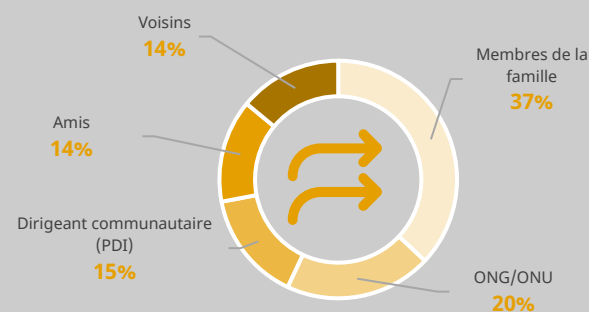
## IV. REPONSES DE PROTECTION

Les besoins multiples qu'engendrent les déplacements forcés, les effets des sanctions en cours de la CEDEAO contre le Niger, les difficultés d'accès des acteurs aux personnes dans le besoin, creusent les gaps entre les besoins identifiés et les réponses disponibles.

1321 personnes à besoins spécifiques et cas de protection ont été identifiés par le monitoring de protection au niveau des quatre régions. Les principales typologies de besoins spécifiques sont entre autres les femmes cheffes de ménages, les enfants malnutris, les maladies sévères, les enfants séparés, les viols/agressions sexuelles etc.

1011 personnes ont été référées aux acteurs de protection pour la prise en charge des besoins spécifiques, 852 personnes ont bénéficié de services essentiellement de consultation médicales, d'appui psychosocial, de kits de dignités/NFI etc. Les cas non référés ne l'ont pas été soit pour le non-consentement soit par l'absence et/ou éloignement des services de prise en charge. **80% des assistances faites aux personnes avec des besoins de protection et personnes à besoins spécifiques sont délivrées par les membres de familles/amis/dirigeants communautaire et seul 20% des réponses sont assurées par les acteurs de protection (ONG/ONU),** (voir graph).

Assistances faites



Les informateurs clés affirment lors des entretiens qu'ils n'ont jamais autant observé une si faible présence des services de réponses de protection au sein de leur communauté que durant cette période. Cela malgré les efforts de plaidoyer des mécanismes de coordination existants tels que le Cluster Protection et ses domaines de responsabilité, illustré par le partage et le suivi des circuits de référencement pour s'assurer de la disponibilité des réponses de protection dans les différentes zones au niveau des quatre régions.

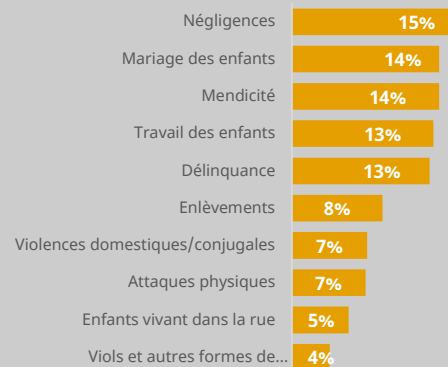


## V. PROTECTION DE L'ENFANT

L'environnement de protection des enfants poursuit sa courbe ascendante de détérioration au regard du nombre élevé d'enfants affectés par les incidents soit 12% du total des victimes/survivants en septembre contre 7% en juillet et 10% en août. Cela dans un contexte où les familles peinent à faire face aux crises multiformes qui les secouent. La triangulation des données de protection montre que la sévérité spécifique de certains incidents qui affectent directement les enfants est alarmante.

**En effet, 87 enfants ont été victimes/survivants (es) d'incidents au mois de septembre, dont 46 filles et 41 garçons entre l'âge de 7 et 16 ans. Il faut noter la tuerie de 3 enfants à la suite de l'explosion d'un engin explosif improvisé (EEI), dans la région de Tillabéri et 4 cas de viols et d'agression sexuelles sur mineurs. Globalement les enfants sont confrontés au quotidien aux typologies d'incidents suivants : la négligence 15%, les mariages d'enfants 14%, la mendicité et délinquance 27% etc. (voir graph.).**

### Principaux incidents de protection



Face à cette situation les personnes enquêtées estiment que 24% des services disponibles pour les enfants se limiteraient essentiellement aux consultations médicales ou à des soins payants. L'appui psychosocial est principalement paracommunautaire en dehors de la présence de quelques acteurs au niveau des chefs-lieux des communes et représente 11% des services disponibles pour les enfants.

Il faut noter également que la séparation apparaît une comme une problématique majeure qui affecte les enfants selon les résultats des entretiens. 21% des personnes enquêtées affirmant avoir connaissance de la présence d'enfants séparés/non accompagnés au sein des ménages/familles, contre 12% au mois d'août. La résurgence des cas de séparation des enfants pourraient illustrer la précarité inquiétante que vivent les familles/ménages dans ce contexte.

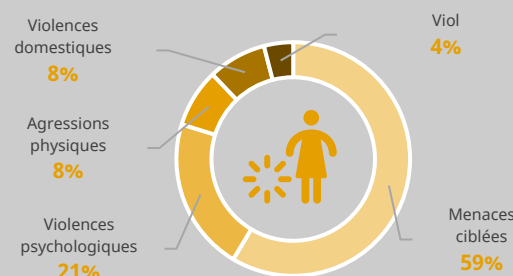


## VII. VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG)

La problématique des violences basées sur le genre demeure une préoccupation majeure de protection au sein des communautés. 19% des personnes enquêtées affirment avoir constaté l'augmentation d'incidents en lien avec les VBG en septembre contre 23% au mois de d'août.

**Au mois de septembre, 96 incidents de VBG ont été rapportés par les sources du monitoring au niveau des quatre régions dont entre autres 8 cas de viols/d'agressions sexuelles, 66 cas d'agressions physiques en particulier contre les femmes/filles, 3 cas de mariages d'enfants etc. La nature des incidents rapportés corrobore les typologies de VBG observées par les communautés notamment les violences domestiques 8%, les agressions physiques/sexuelles 8%, les menaces ciblant spécifiquement les femmes/filles 59% (voir graph).**

### Principaux cas de VBG



23% des personnes interviewées disent que les survivants (es) non pas accès aux services de prise en charge du fait de leurs inexistence et/ou insuffisance, de l'éloignement (distance), ou de la peur d'être stigmatisé au sein de la communauté.

33% des mécanismes de soutien aux survivants (es) sont des membres de la famille/amies, 17% sont des leaders communautaires (féminins, religieux, coutumiers...).

Il ressort des entretiens individuels avec les informateurs clés que la séparation prolongée des ménages/familles, les exactions des groupes armés, les difficultés économiques sont autant de facteurs qui exposent aux risques de VBG (viols, agressions, menaces, mariages d'enfants etc.), dans le contexte actuel.



## VI. MESSAGES CLES

**Les perspectives de déploiement des groupes d'autodéfense au sein des communautés dans les communes de Safo et Sarkin Yamma (région de Maradi), doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des acteurs de protection. A cet effet une évaluation des risques de protection impliquant un tel déploiement doit être conduite et sanctionnée par des messages de plaidoyer à l'endroit des autorités compétentes.**

**La dégradation des conditions des vies des familles dans les zones humanitaires nécessite un engagement particulier de la part des acteurs éducatifs et de protection pour s'assurer que les enfants reprennent le chemin de l'école dans un cadre protecteur en cette veille de la rentrée scolaire 2023-2024.**